CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E123307** **VALABLE JUSQU'AU** **30/03/2026**

ÉDITÉ LE 23/06/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 18/06/2014

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 14/03/2019

Capital : 5 000

Raison sociale : MENARD

Sigle : MENARD

2 RUE JOSEPH ANSEAUME
76380 CANTELEU

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ROUEN 2014B00679

Siret : 803 040 351 00022

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 50 0307

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD AM 147241724

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD AM 147241724

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2024

Téléphone : 02 35 15 01 81 **Fax :**

Portable : 0670175548

Responsabilité légale :
MENARD ERIC PRÉSIDENT

Site Internet : www.ekhome.fr

E-mail : contact@ekhome.fr

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 340 912 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m²	3	14/11/2023
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage	3	16/01/2024
7142	Isolation thermique - correction acoustique par projection - injection		31/03/2022
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

23/06/2025 09:40

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E123307** **VALABLE JUSQU'AU** **30/03/2026**

ÉDITÉ LE **23/06/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 18/06/2014
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 14/03/2019
Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ROUEN 2014B00679

Siret : **803 040 351 00022**
Code NACE : 4329A
Numéro caisse de congés payés : 50 0307

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD AM 147241724

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD AM 147241724

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2024

Raison sociale : **MENARD**
Sigle : MENARD
2 RUE JOSEPH ANSEAUME
76380 CANTELEU

Téléphone : 02 35 15 01 81 **Fax :**
Portable : 0670175548

Site Internet : www.ekhome.fr
E-mail : contact@ekhome.fr

Responsabilité légale :
MENARD ERIC PRÉSIDENT

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	14/11/2023
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	16/01/2024
7142	Isolation thermique - correction acoustique par projection - injection Mention RGE	31/03/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Ventilation mécanique	14/11/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

23/06/2025 09:40

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.